

## AVIS FINANCIER

Les actionnaires de la SICAV **CA MONE CASH** (FR0000016263) ainsi que les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement **AMUNDI TRESO AAA** (I-C : FR0000983751 ; I-D : FR0000983769 ; E : FR0011220342 ; P-C : FR0011220359 ; P-D : FR0011220862) et de ses nourriciers AMUNDI TRESO JOUR (FR0007070412), CAPITOP MONETAIRE (C : FR0000439614 ; D : FR0000439622), CAPITOP TRESORERIE (FR0007070446) et EPARGNE BRIO QUOTIDIEN (FR0007439781), gérés par Amundi, sont informés de sa décision de retrait de la notation AAAM par l'agence Standard & Poor's des OPCVM CA MONE CASH et AMUNDI TRESO AAA, et ce, à compter du 18 septembre 2012.

A cette occasion, AMUNDI TRESO AAA sera renommé et portera le nom d'AMUNDI TRESO COURT TERME.

Ce retrait a pour but d'optimiser la performance de ces OPCVM classifiés « Monétaire Court Terme » dans un contexte de taux d'intérêt particulièrement bas, tout en conservant une stratégie de sélection de titres de haute qualité.

Cette modification n'implique aucune démarche de votre part.

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

# Amundi

ASSET MANAGEMENT